

PRÉAMBULE

A la **recherche – action - formation** dont il est rendu compte dans ce rapport, ont participé **23 personnes**:

- Anaf Peter (Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap);
- Beukeleirs Jan (Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap);
- Cleirens Marie-Louise (Centrum Kauwenberg);
- Dekoninck Anne-Marie (Ministère de la Communauté française, Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse);
- Duval Elisabeth (La Trame);
- Goris Josée (POD Maatschappelijke integratie, armoedebestrijding en sociale economie);
- Govaerts Rudy (WOTEPA);
- Maniscalci Giusto (Union des Villes et des Communes de Wallonie, section CPAS);
- Molinghen Sophie (SPP Intégration sociale, lutte contre la pauvreté et économie sociale);
- Mouna Khadi (La Trame);
- Passot Liv (OASES, Universiteit Antwerpen);
- Peña-Casas Ramón (Observatoire Social Européen);
- Rodet Nathalie (Centrum Kauwenberg);
- Roesems Truus (Observatorium voor Gezondheid en Welzijn – Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie Brussel-Hoofdstad);
- Ruyters Christine (Ministère de la Région wallonne, Service des études et de la statistique);
- Snoeks Magda (Recht-Op);
- Struyven Alain (ATD Quart Monde);
- Vandericken Emmanuel (ATD Quart Monde);
- Une représentante de l'Union nationale des Mutualités Socialistes;

- Vanesse Cécile (Luttes Solidarités Travail);
- Van Leemputten Thierry (ATD Quart Monde);
- Verbeke Didier (Luttes Solidarités Travail);
- Verhulsel Patricia (WOTEPA).

La démarche a été animée par une **équipe pédagogique**, recrutée spécialement pour ce projet. Un membre de l'équipe du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale a été détaché à quart temps auprès de l'équipe pédagogique comme évaluateur. L'équipe pédagogique était composée de:

- Bellens Johan (accompagnateur pédagogique);
- De Muylder Régis (accompagnateur pédagogique);
- Meurant Béatrice (collaboratrice administrative);
- Van Hootegem Henk (évaluateur);
- Vereecken Frank (coordinateur).

Des **instances** spécifiques **ont accompagné les travaux**: un Comité de pilotage et une Commission d'accompagnement. Benoit Parmentier a présidé ces deux instances en tant que délégué du Comité de gestion du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. Les membres étaient (* avec une participation active): Adriaensens Ghislaine* (Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale), Bertholomé Marc* (Communauté française), Boigelot Nadine* (La Trame), Casaert Jan (Communauté flamande), Corveleyn Jos (GIReP), De Meyer Magda (sénatrice), De Spiegelaere Myriam* (Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale), Ernotte Christophe* (Union des villes et communes de wallonie), Evrard Caroline* (Région wallonne), Fontaine Pierre*

(GIReP), Franzen Franziska (Communauté germanophone), Gevers Louis* (GIReP), Goossens Luc* (Universiteit Antwerpen), Horemans Ludo* (WOTEPA), Larmuseau Hendrik* (SPF Sécurité sociale), Lefèbvre Luc* (Luttes Solidarités Travail), Luyts Bert* (ATD Quart Monde), Moras Diane* (Antwerps Platform Generatiearmen), Morris Marc (Communauté flamande), Murges Michael (Communauté germanophone), Nicaise Ides (président du Comité de gestion), Notredame Luc (Région de Bruxelles Capitale), Nyssens Clotilde (sénatrice), Passot Liv* (Universiteit Antwerpen), Peña-Casas Ramón* (Observatoire social européen), Pensis Pascale (Région de Bruxelles Capitale), Piette Mireille (Union nationale des Mutualités Socialistes), Pochet Philippe (Observatoire social européen), Rabau Muriel (SPF Sécurité sociale), Vandenbussche Johan* (Cabinet integration sociale), Verbeke Didier* (Luttes Solidarités Travail), Verlinden Rika* (déléguée par la direction du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme). Les membres de l'équipe pédagogique participaient aux réunions de ces deux instances.

L'ensemble de la démarche a reçu le **soutien financier** du SPP Intégration sociale, de la Communauté française et du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. La Région wallonne et la Fondation CERA ont apporté un soutien particulier aux associations.

Ce rapport rend compte d'un travail collectif et a été **rédigé** de la manière suivante:

- l'introduction, le texte relatif aux objectifs ainsi que le chapitre consacré à la méthode ont été rédigés par l'équipe pédagogique. Ces chapitres font état de travaux préalables au projet et de la phase préliminaire (partie I);
- la partie centrale qui rend compte directement des travaux des participants est composée de cinq chapitres thématiques: aspects financiers, emploi et travail, mise en œuvre des droits, sentiments humains et réflexions générales. Cette partie est le fruit d'une rédaction collective des participants au projet, suivant une méthode de travail qui est décrite dans la partie consacrée à la méthode (partie II);
- l'évaluation a été rédigée par l'équipe pédagogique, plus particulièrement par son évaluateur; les conclusions ont été rédigées par l'équipe pédagogique (partie III);
- le résumé a été rédigé par l'équipe pédagogique (partie IV).

Tous les participants ont eu l'occasion de relire et de commenter l'ensemble du rapport. Celui-ci a été présenté le 19 janvier 2004 aux membres de la Commission d'accompagnement de la recherche – action – formation.